

LA MÉMOIRE PROFESSORALE EN HÉRITAGE

MOT DE LA RÉDACTION

Dans ce numéro du SPUL-lien, nous souhaitons dévoiler une des faces cachées de ce phénomène de société où se retirent définitivement du marché du travail des personnes rendues à l'âge de la retraite et s'éclipse avec elles, une mémoire dans les limbes d'un « nulle part » que nous aimerions ici explorer.

Fort de ce constat, on remarque autour de nous que la professeure ou le professeur en fin de carrière va laisser, au moment de sa prise de retraite, un fonds souvent extraordinaire pour lequel aucun mécanisme de transmission n'est prévu. Tout compte fait, c'est dire que l'université se prive d'une richesse, d'un capital intellectuel et culturel, dont les générations montantes pourraient un jour bénéficier.

À cette étape de notre réflexion, quelques questions surgissent. Pourquoi n'y a-t-il pas d'instance ou de mécanisme prévu pour la prise en compte de cet incontestable trésor laissé à lui-même? Dans ce contexte, est-ce la responsabilité de l'université d'être la gardienne du patrimoine professoral? Quelle autre institution saurait le faire mieux qu'elle? Quel serait le prix d'une telle prise en charge? Doit-on laisser les professeures et professeurs seuls dans la gestion de cet héritage?

Autant de questions auxquelles nos collaboratrices et collaborateurs ont tenté de répondre et qui nous permettront de mieux saisir l'enjeu du devenir de la mémoire professorale en héritage et du sens véritable de sa perte.

Cumul documentaire
de l'activité d'un professeur



Photographie: Jacques Rivet

Dans ce numéro:

Les archives: objets de mémoire - Carol Couture
Quand la mémoire des autres est plus intéressante que la nôtre - Marie France Labrecque
Que reste-t-il d'une vie de recherche? - Réal Ouellet
La mise en mémoire de la mémoire - Bogumil Koss
Sur les traces d'Omer - Richard Baillargeon

Consigner la pensée...

Échange entre les professeurs Pascal Paillé et Jacques Rivet

À la volée:

- *Le Musée minéralogique: 200 ans d'existence* - Olivier Rabeau
 - *Notre patrimoine universitaire* - Gisèle Wagner
Jeanne Lapointe, artisanne de la Révolution tranquille. Hommage - Recension par Christian Desilets
 Lexique

LES ARCHIVES : objets de mémoire¹



Photographie : Jacques Rivet

Toute construction de mémoire passe, entre autres, par les archives qui en sont la colonne vertébrale et en assurent la pérennité. Il faut aussi penser aux livres, aux objets de nature muséologique et aux collections de toutes sortes. Mais que sont les archives ? Comme dans plusieurs pays, la loi québécoise sur les archives les définit comme étant :

« L'ensemble des documents, quelle que soit leur date ou leur nature, produits ou reçus par une personne ou un organisme pour ses besoins ou l'exercice de ses activités et conservés pour leur valeur d'information générale. »

En langage plus simple, les archives, ou mieux, vos archives personnelles sont tous ces documents quels qu'ils soient (pièce de correspondance, déclaration de revenus, curriculum vitae, préparation de cours, demande de subventions, courriel, vidéo, photographie papier ou numérique, etc.) et quel que soit leur âge (il peut s'agir du dossier de recherche sur lequel vous travaillez actuellement comme du journal intime de votre arrière-grand-père). Vos archives sont donc ces documents que vous produisez et que vous recevez quotidiennement, qui marquent vos actions, qui documentent vos décisions, qui témoignent de vos activités, bref qui constituent les traces que vous laisserez aux générations futures. La plupart du temps, elles s'empilent dans vos classeurs qui débordent et que vous avez peine à refermer quand vous avez le courage d'y mettre le nez. Combien de fois vous êtes-vous promis de mettre de l'ordre dans cette paperasse qui vous donne mauvaise conscience ? Mais par où commencer ? Que garder ? Que jeter ? Comment organiser ces documents ? Qui peut vous aider, vous conseiller² ?

Quel beau projet de retraite ! Quand vous vous y mettez, sachez qu'il sera tentant de remettre à plus tard. Vous constaterez qu'il faudra consacrer temps et effort à cette tâche qui deviendra vite accaparante, mais combien passionnante, pleine d'émotions et de rappels heureux ou douloureux. Attendez de retrouver les notes des premiers cours que vous avez donnés, la copie de vos premières demandes de subvention, les évaluations de vos enseignements. Cette information que vous avez amassée et dont vous ne vous êtes pas soucié pendant des années viendra vous rappeler des personnes, des moments, des situations qui ont profondément marqué votre vie³. Bienvenue dans le monde des archives !

Dès qu'on aborde les archives, on comprend vite qu'elles couvrent deux réalités de notre quotidien. Elles relèvent tout à la fois de la gestion du présent et de la mémoire du passé. Dans un premier temps, elles sont d'abord contemporaines à nos activités quotidiennes et attestent de nos actions et décisions. Comme notre dernier avis d'imposition municipale, il faut d'abord les conserver tant que l'action qu'elles soutiennent n'est pas terminée; ici tant que l'avis d'imposition n'a pas été acquitté. On pense alors à la valeur administrative de gestion quotidienne de notre propriété. Par la suite, il faudra conserver cette preuve de paiement pendant le temps que nous impose la loi, soit trois ans dans ce cas précis. C'est la valeur légale et financière du document d'archives. Les valeurs administrative, légale et financière sont liées à ce pour quoi le document existe. En effet, l'avis d'imposition existe 1) pour nous rappeler à combien il se chiffre et quand il faudra l'acquitter et 2) pour attester tout au long de la période de prescription que le compte a bel et bien été payé. Dans un second temps, il pourrait arriver que nous souhaitions conserver ce document une fois que les raisons administratives, légales et financières ne sont plus effectives. Dans le cas qui nous intéresse, si vous vouliez par exemple que vos descendants puissent avoir un témoignage de ce qu'il en coûtait pour posséder une propriété dans la ville où vous demeurez, vous conserveriez votre avis d'imposition pour sa valeur de témoignage. On conserve alors le document pour des raisons autres que ce pour quoi il existe réellement.

De leur création jusqu'à leur élimination, tout au long de leur conservation permanente, les archives s'inscrivent dans un « cycle de vie ». De façon générale, retenons que du 100 % des archives créées, seulement 5 à 10 % acquerront une valeur de témoignage et mériteront d'être conservées pour constituer la mémoire de nos activités.

Pour plusieurs parmi nous, tout ce discours prend la forme de montagnes de papiers. Mais pensez au disque dur de votre ordinateur qui contient maintenant des milliers de documents, nés numériques, qui n'en sortiront jamais sur support papier. Pensez aux serveurs des grandes institutions qui renferment des milliards d'informations qui demeureront à tout jamais virtuelles. Sachant que les

CAROL COUTURE

Professeur honoraire
École de bibliothéconomie et des
sciences de l'information (EBSI)
Université de Montréal
Ex-conservateur et directeur général
des archives, Bibliothèque
et Archives nationales du Québec
(BANQ)

¹ Ce texte, légèrement remanié,
est paru dans le dernier numéro
Grains de sagesse, Bulletin
d'information de l'Association
des professeurs retraités de
l'Université de Montréal
[http://www.aprum.umontreal.ca/
Bulletins/Bulletin30.pdf](http://www.aprum.umontreal.ca/Bulletins/Bulletin30.pdf)

² La division des archives
de l'Université Laval pourra
assurément vous fournir de
judicieux conseils.

³ Pour en savoir davantage
sur la façon d'organiser vos
archives personnelles :
*À l'abri de l'oubli. Petit guide
de conservation des documents
personnels et familiaux.*
Bibliothèque et Archives nationales
du Québec (BANQ). 2008.
[http://www.banq.qc.ca/a_propos_
banq/publications/ouvrages_
imprimés/a_abri_oubli.html](http://www.banq.qc.ca/a_propos_banq/publications/ouvrages_imprimés/a_abri_oubli.html).
Ou
[http://www.banq.qc.ca/documents/
a_propos_banq/nos_publications/
nos_publications_a_z/ARCHPER.pdf](http://www.banq.qc.ca/documents/a_propos_banq/nos_publications/nos_publications_a_z/ARCHPER.pdf).

mêmes principes et actions que nous venons de décrire s'appliquent autant aux documents électroniques qu'aux documents papier, il est facile d'imaginer les beaux et

grands défis que pose la «déferlante numérique» et la prise en compte de cette réalité dans la constitution de la mémoire. ■

Photographie: Jacques Rivet



**MARIE FRANCE
LABRECQUE**

Professeure retraitée
Département d'anthropologie

QUAND LA MÉMOIRE DES AUTRES est plus intéressante que la nôtre

Alors que j'annonçais le cœur léger à mes collègues que je prenais ma retraite, je voyais les visages s'allonger, peut-être parce que l'on avait peur de perdre le poste, peut-être pour d'autres raisons. L'une de mes collègues un peu plus jeune que moi m'a dit: «C'est dommage pour toutes ces personnes qui ne pourront profiter de ton expérience, toute cette mémoire qui part avec toi». J'avoue que cette idée ne m'avait jamais effleurée l'esprit même si j'ai passé une partie de ma vie professionnelle d'anthropologue à travailler avec la mémoire des gens, en particulier celle des femmes. Une des techniques de recherche privilégiées dans ma profession est le recueil des histoires de vie ou des récits de pratiques. Ces données nous servent à reconstituer la façon dont les gens voient les séquences récentes de l'histoire de leur communauté ou encore la façon par laquelle ils se voient eux-mêmes. La mémoire des autres me fascine. Jusqu'à ce que je sois interpellée par cette collègue, ma propre mémoire ne me semblait pas aussi intéressante, peut-être parce que je considérais que mon expérience serait transmise selon d'autres vecteurs.

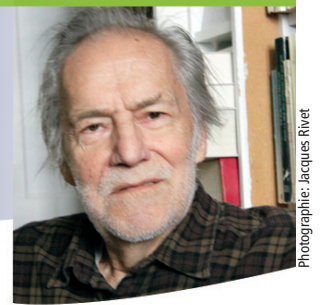
Comme une majorité de collègues, j'ai publié raisonnablement dans toutes sortes de médias; j'ai eu au moins une centaine d'étudiantes et étudiants à la maîtrise et au doctorat. Certaines étudiantes me considèrent comme un mentor et, j'en suis convaincue, vont transmettre une partie de ma passion à leurs propres étudiantes et étudiants. Enfin, je suis un peu connue dans mon domaine de spécialisation et je rencontre encore des personnes qui disent avoir lu mon premier livre publié il y a trente ans. En d'autres termes, je pense avoir laissé quelques traces que je continue d'ailleurs à entretenir.

Est-il bien utile d'aller plus loin? Est-ce que l'expérience et la mémoire professorales valent la peine d'être collectées, valorisées, transmises? N'y a-t-il pas un effet de mode, un peu dérisoire celle-là, à l'heure de l'exercice généralisé du devoir de mémoire? Ce sont là des questions que je me suis posées lorsque le directeur de la revue *Anthropologie et Sociétés* m'a demandé de participer à un projet qu'il a mis sur pied au nom du comité de rédaction. Ce projet consiste

à recueillir la parole des professeurs retraités du département et de collaborateurs proches de celui-ci au cours d'entrevues filmées portant sur leur parcours professionnel. Le format est souple et les balises du discours sont celles que la personne interviewée veut bien lui donner. J'ai résisté longtemps à ce projet avant d'accepter d'y participer. Il me semblait que, comparativement au commun des mortels, nous avons déjà plusieurs occasions d'imprimer notre marque. En fait, nous avons eu toute une vie pour ce faire et si nous ne l'avons pas fait, c'est probablement par choix. Aussi, il me semblait que l'entreprise était jusqu'à un certain point narcissique. Qui n'aime pas parler de soi? Pas moi, en tous cas! J'ai fini par accepter de me prêter au jeu et le directeur et son équipe technique sont débarqués chez moi un beau matin et sont repartis six heures plus tard avec plusieurs heures d'enregistrement. Je n'ai d'ailleurs pas fini de les regarder et de les écouter.

Certes, nous avons plusieurs tribunes pour nous exprimer. Par contre, nos propos sont dispersés et généralement décontextualisés. Autrement dit, on connaît nos recherches et leurs résultats, mais on ne connaît pas nécessairement les circonstances dans lesquelles le savoir a été produit. Or, du moins pour ma discipline, ces circonstances doivent nécessairement faire partie intégrante de l'interprétation des données. Un des arguments qui m'a convaincue a trait à la mémoire disciplinaire au Québec. L'anthropologie est une discipline qui est enseignée dans notre université depuis moins de 50 ans. Les pionniers (et la pionnière) sont presque tous encore vivants. C'est la deuxième génération dont je fais partie qui est en train de prendre sa retraite, d'ailleurs bien souvent anticipée, histoire de terminer des projets de recherche et d'écriture en suspens depuis des années, l'enseignement ayant bien souvent pris le pas sur les autres activités. Il est encore temps d'essayer de comprendre qui étaient ces originaux qui embrassaient une discipline encore largement inconnue dans le Québec des années 1970. La consignation de notre mémoire professorale aura au moins servi à cela. ■

Que reste-t-il D'UNE VIE DE RECHERCHE?



Photographie: Jacques Rivet

RÉAL OUELLET

Professeur retraité
Département des littératures

Bien sûr, une vie de recherche en sciences humaines – plus spécifiquement en littérature et en histoire – laisse des traces importantes qui enrichissent la vie collective. Mais, par-delà ce savoir accumulé au cours de 25 ou 30 années de carrière, demeurent d'autres apports sociaux: principalement la formation d'étudiants aux trois cycles universitaires et une somme documentaire importante qu'on oublie souvent et qui peut disparaître avec le chercheur.

C'est sur ce dernier point que je veux réfléchir ici. Au cours d'une carrière d'une trentaine d'années, puis d'une retraite de 18 ans, j'ai travaillé sur la réédition de textes touchant la colonisation française nord-américaine (Nouvelle-France et Antilles), des années 1630 au début du XVIII^e siècle. Si de nombreuses publications gardent vivantes ces recherches, une énorme et riche documentation risque de se perdre. Évidemment, certaines pièces importantes trouveront facilement preneur, comme les rééditions des *Relations des Jésuites* par L. Campeau et par R. G. Thwaites, ou encore celles parues dans la Bibliothèque du Nouveau Monde, aux PUM (Cartier, Charlevoix, Diéreville, Lahontan, etc.). Mais qu'en sera-t-il de toute la documentation archivistique, historique ou textologique recueillie au fil des ans? Pour Lahontan seulement, j'ai un plein classeur de photocopies: diverses éditions anciennes, manuscrits de (ou sur) Lahontan, pièces d'archives. Quand on travaille en textologie et en réédition critique des textes, on doit poursuivre des recherches longues et complexes sur la multitude de papiers différents (par ex.: origine, filigranes et marques) utilisés pour les manuscrits comme pour l'édition. Ce sont le papier et le caractère d'imprimerie qui, nous permettant de suivre la vie de différentes éditions, nous aident à distinguer celles voulues par l'auteur et les contrefaçons, nombreuses à l'époque.

Pour ma part, le fonds documentaire sur les Antilles, plus encore que celui sur la Nouvelle-France, serait difficile à reconstituer. Par exemple, comment arrivera-t-on à retrouver des ouvrages aussi importants que les neuf volumes de J. Corzani (dir.), *Dictionnaire encyclopédique des Antilles et de la Guyane*, publié entre 1992 et 1999, par l'éditeur Désormeaux, qui a fait faillite depuis? Ou encore l'indispensable *Mémorial martiniquais* (1502-1685) de J. Petitjean Roget, diffusé en 150 exemplaires par les Éditions du Mémorial de Nouméa, en 1980? Et tous ces ouvrages sur la

faune et la flore publiés par É. Bénito-Espinal, J. Fournet ou R. Pinchon chez des éditeurs aujourd'hui disparus? Même si l'on arrivait à en retrouver quelques-uns, que de temps perdu à recommencer une quête déjà faite!

Une autre menace pèse sur ces fonds de recherche: les assemblées départementales n'ont pas toujours le souci d'assurer la continuité de la recherche lors de l'engagement de nouveaux professeurs. Au Québec – à Québec, en particulier – on n'a pas réengagé de « spécialiste » en littérature des XVII^e et XVIII^e siècles qui travaille en même temps sur le corpus Nouvelle-France. Si bien que, depuis ma retraite en 1997, personne n'a pu reprendre mon enseignement aux trois cycles. Si j'ai assuré durant quelques années la poursuite de thèses sur la Nouvelle-France ou le monde amérindien, il n'y en a plus eu depuis. On se trouve donc ici confronté à une double perte: un champ de recherche important pour notre société et une riche masse documentaire. La même menace pèse sur le *Trésor de la langue française*.

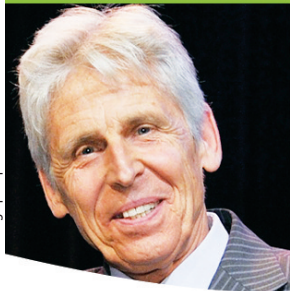
Pour que notre opération de sauvetage soit efficace, il faudrait établir une politique claire et généreuse de sauvegarde des documents, à laquelle l'université et les professeurs prendraient part. Dans ce contexte, l'université assurerait la gestion et la conservation de ce patrimoine, avec l'aide de professeurs bénévoles. Cette politique est d'autant plus importante que nous sommes passés à « l'ère numérique » qui amène nos institutions à accorder moins d'attention au support papier. Mais elle ne peut, à mon avis, s'élaborer en un tournemain. Que voulons-nous, que pouvons-nous demander à l'université qui a accueilli et administré le vaste « fonds de folklore et d'ethnologie », à l'instigation de Luc Lacourcière? Que sont devenus les « documents » recueillis ou « travaillés » par des ethnologues ou folkloristes comme Jean-Claude Dupont, Jean Duberger ou Conrad Laforce? La documentation de centres importants comme l'Institut des études anciennes sera-t-elle toujours accessible?

On peut penser que les politiques fiscales du Canada et du Québec, qui accordent un « crédit d'impôt pour don de bienfaisance », permettront de retenir chez nous des livres rares et des manuscrits, modernes et anciens. Mais les autres ouvrages, objets ou « documents », que deviendront-ils? Numérisés? Passés à la déchiqueteuse? Dispersés au hasard

des rencontres ? Distribués gratuitement aux étudiants ?
On le voit, beaucoup de questions restent sans réponse parce que nous ne savons pas ce que nos contemporains

(retraités ou non) ont conservé jusqu'ici. Ni ce qu'ils pensent en faire. Quelques coups de fil à des collègues retraités m'ont montré qu'ils étaient aussi embarrassés que moi. ■

Photographie personnelle



La mise en mémoire de LA MÉMOIRE

BOGUMIL KOSS

Professeur retraité
Département des sciences historiques

Partant à la retraite, les professeurs et professeurs emportent l'expertise, le carnet d'adresses ainsi que documents, livres et, éventuellement, objets. Bref, la mémoire de leur pratique du métier. Puisque les règles actuelles d'emploi, les conventions collectives et, surtout, les régimes fiscaux ne favorisent pas le maintien d'un lien avec l'université (même si on peut codiriger mémoires et thèses), les retraités perdent contact avec les étudiants des cycles avancés et avec les collègues. C'est ainsi que se perd une part de la mémoire de l'université en tant que communauté.

La composante matérielle de cette mémoire est rarement transmise et incluse dans les ressources mises à la disposition de l'enseignement et de la recherche. Je fais référence à la documentation et aux livres acquis dans le cadre des subventions de recherche, donc appartenant à l'université. En sciences sociales et humaines, le professeur retraité n'est pas nécessairement remplacé par un spécialiste du même domaine. La documentation du premier est donc sans grand intérêt pour le second. C'est le prix inévitable de l'évolution de la communauté universitaire. Des livres sont parfois sélectivement intégrés dans le fonds de la Bibliothèque générale ou des centres de recherche. Cependant, déjà exploitée par le professeur-chercheur et par des étudiants qui ont travaillé avec lui, cette documentation suscite peu d'intérêt.

La situation est bien différente en ce qui concerne la partie de la mémoire relative à la recherche et à l'enseignement basée sur une documentation acquise sans subvention. Ce volet de la mémoire professionnelle mérite conservation. Tout d'abord, parce que ces traces matérielles de l'activité du professeur permettent de le situer intellectuellement dans un domaine plus vaste que sa recherche subventionnée. Celles-ci témoignent souvent des intentions de recherche plutôt que des résultats, mais aussi des activités qui relèvent du « libre arbitre » qu'il n'a pas voulu soumettre au jugement des comités. Ensuite, ces traces permettent de distinguer l'activité professorale (publications, mémoires, thèses), qui résulte de la recherche subventionnée, de celle menée librement. Cette question est d'ailleurs au cœur du débat sur la

liberté académique. Enfin, lorsqu'elles sont accumulées au cours des projets à long terme, en absence des pressions pour atteindre un résultat comptabilisable dans un curriculum professionnel, elles constituent souvent une documentation peu exploitée. Son potentiel d'utilité pour la recherche et l'enseignement est alors considérable.

Pour appuyer ces propos, je me permets de citer mon cas personnel. J'ai pris ma retraite en 2009. Avant d'être engagé à l'Université Laval en 1977, j'avais travaillé durant neuf ans dans les universités congolaises et auparavant, durant cinq ans, dans une université polonaise. Au cours de ma carrière, mes recherches et enseignements portaient autant sur l'Europe du centre et de l'Est que sur l'Afrique. Mes publications ont été limitées à la Pologne et à la République démocratique du Congo. À ma retraite, les champs d'intérêt au sein du Département des sciences historiques avaient évolué. Les collègues en poste n'avaient pas les mêmes intérêts de recherche que les miens. J'ai cependant trouvé une terre d'accueil pour une partie de mon « héritage ». Ma bibliothèque africaine, (pendant les années maigres du financement des universités, la Bibliothèque générale avait peu de ressources à consacrer à l'histoire de l'Afrique) a été accueillie dans les locaux de la Chaire de recherche en littératures africaines et francophonie. Les livres portant sur la mémoire ont été offerts au CELAT. Puis, les livres de même que la documentation en polonais et en russe ont rejoint un ancien doctorant, professeur à l'Université de Sherbrooke. Enfin, dans le cadre d'une action organisée par un collègue, la documentation générale est partie à l'Université d'État d'Haïti affectée par le tremblement de terre.

Je n'avais conservé que les publications et la documentation portant sur la République démocratique du Congo ainsi qu'une collection d'objets d'art/artisanat constituée dans la première moitié des années 1970. Passion personnelle autant que sujet de mes travaux de recherche, j'ai toujours entretenu une relation particulière avec la société congolaise. Ma collection d'objets, une partie importante de la documentation et de la bibliothèque, ont été constituées avant 1976. Puisque je poursuis recherches et publications, le fonds est

toujours actif. Néanmoins, la récente ouverture de l'université à l'égard du patrimoine/mémoire professionnelle des professeurs m'a convaincu de m'en départir. Plutôt que de laisser à mes héritiers le fardeau d'en disposer adéquatement, j'ai décidé de profiter de la possibilité de préserver les collections. J'aurais pu vendre des livres rares et des objets ayant valeur sur le marché des collectionneurs. Cependant, détruisant les ensembles, j'aurais annihilé ma mémoire professionnelle et ainsi appauvri celle de l'université.

Plusieurs collègues hésitent aussi à sacrifier l'intégralité de leur mémoire professionnelle pour en placer des fragments sur le marché. Ils préfèrent conserver les traces de leur carrière pendant qu'ils sont en vie, sans savoir quel sort leur sera réservé par après. L'information sur le changement d'attitude de l'université à l'égard des mémoires professorales serait souhaitable. Le legs des collections est un bon geste à poser. Une culture du don doit être encouragée. ■

Sur les traces D'OMER

« Mais la mémoire se gorge, en effet, de passé à un point tel que l'on se demande si la notion de présent n'est pas une invention des hommes pour se souvenir seulement au lieu d'être l'instant, l'occasion de célébrer »¹.

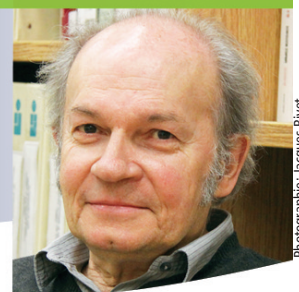
Depuis 1971, dans le contexte de l'École des arts visuels, œuvrent à l'Université Laval des professeures et professeurs qui se doublent dans la vie professionnelle d'être des peintres, des sculpteurs, des graveurs, voire des photographes et des illustrateurs. Bref, ce sont des artistes engagés dans une pratique de création active sur la scène professionnelle. Quelques-uns de ces artistes-enseignants ont laissé, au fil du temps, des traces de leurs activités artistiques sur les murs et les cimaises de l'institution, au sein des collections de l'Université ou encore à la division des archives de la Bibliothèque, qui possède divers documents ayant trait à l'activité créatrice de ces professeures et professeurs.

Parmi ces artistes-enseignants qui ont laissé dans l'espace universitaire des traces de leurs activités artistiques, signalons le cas d'Omer Parent (1907-2000) qui fut, en 1970, le premier directeur de la nouvelle École des arts visuels. Celle-ci reprenait au niveau universitaire une partie du mandat de la formation avancée en arts jusque-là dispensée par les Écoles des beaux-arts. Personnage bien connu du milieu des arts à Québec, Omer Parent a été, selon divers témoignages de ses anciens élèves, un enseignant remarquable dont la carrière professorale s'est d'abord illustrée à l'École des beaux-arts de Québec où il fut, de 1939 à 1964, tour à tour professeur puis directeur des études.

Comme artiste, Parent a laissé une œuvre où se côtoient la

peinture, la sculpture, la photographie et le film expérimental. Dans les collections de l'Université, on retrouve plusieurs de ses peintures et sur le campus on peut voir notamment une murale qu'il a peinte en 1956, au pavillon Palasis-Prince, ainsi qu'une large mosaïque extérieure datant de 1962 qui marque les pavillons Adrien-Pouliot et Alexandre-Vachon. Lors d'une exposition sous forme d'hommage et de courte rétrospective tenue en 2002 à la Galerie des arts visuels de l'École des arts visuels, le professeur Marcel Jean, ancien collègue de Parent à la fois à l'École des beaux-arts de Québec et à l'École des arts visuels, disait de l'œuvre de ce dernier : « ... Omer Parent abordait l'art avec un esprit critique, comme voulant en saisir les enjeux intellectuels. Son éclectisme raffiné et son sens de l'humour, sa curiosité, son plaisir et son intérêt plus marqués pour l'expérience en elle-même, sont peut-être les raisons qui font que les œuvres semblent tenir dans l'ombre leur auteur. Ce qui ressort après coup, c'est que cette œuvre témoigne d'une époque, l'époque de la bousculade des avant-gardes qui se sont succédées jusqu'au début des années 1980 »².

Au fil du temps, la peinture est devenue, de plus en plus pour Parent, l'activité artistique principale, privilégiant le registre de l'abstraction et du travail de la forme. De l'art de Parent, que le critique Henri Barras dans l'article cité qualifiait de « chromatique et tonal » (voir l'illustration ci-contre), subsiste, comme nous l'avons dit précédemment, quelques brillants exemples dans la collection de l'Université. Toutefois, pour les admirer, on doit s'en enquérir auprès de la responsable des collections et se rendre, non sans peine, à la salle des collections dans les labyrinthes et très kafkaïens sous-sols du pavillon Louis-Jacques-Casault.



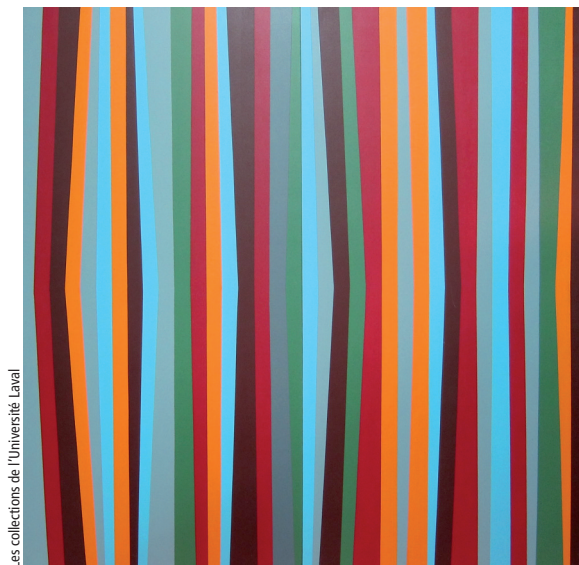
Photographie: Jacques Rivet

RICHARD BAILLARGEON

Professeur
École des arts visuels

¹ Henri Barras, dans « Omer Parent », *Vie des arts*, vol. 21, n° 83, 1976, p. 34-37

² <http://www.scom.ulaval.ca/Au.fil.des.evenements/2002/11.28/parent.html>, site consulté le 16 avril 2015.



L.BAP.203
SYNCHROMIE B-16

Omer Parent, 1974
Acrylique sur bois
Don de la succession Omer-Parent en 2002
Ht. 1,213 m; larg. 1,20 m

Ainsi donc, force est de constater que les traces des enseignants-artistes, telles celles laissées par Omer Parent, ne sont pas véritablement mises en valeur et par conséquent, elles ne sont ni présentes, ni visibles dans l'espace physique universitaire. Si, à première vue, on s'explique mal pourquoi

il en est ainsi, on doit rapidement faire le constat que les efforts pour doter l'institution d'un outil propre à mettre en valeur et diffuser ses collections n'ont jamais vraiment abouti à quoi que ce soit de pérenne. L'expérience plutôt douloureuse du défunt Centre muséographique du pavillon Louis-Jacques-Casault est là pour démontrer que nous n'avons pas de véritable volonté politique en ce qui concerne la mise en valeur du patrimoine universitaire et encore moins de la mémoire professorale.

On invoquera invariablement le manque de ressources autant financières que matérielles pour justifier des décisions et des choix difficiles. Pourtant, cet argument, certes pertinent en ces temps de disette budgétaire, ne devrait pas tenir lieu de raison politique et encore moins de manifeste pour l'inaction en matière de diffusion culturelle et scientifique au sein de l'institution. Le patrimoine artistique produit par les membres de la communauté universitaire constitue un important capital. Sa mise en valeur pourrait servir, entre autres, à mieux positionner notre université en tant qu'institution non seulement productrice de savoirs et de connaissances, mais également génératrice de marqueurs culturels. Car, ceux-ci témoignent de l'important dynamisme et de la contribution plus que remarquable des enseignants-artistes au développement des pratiques artistiques d'ici. Comme le dit Barras, la mémoire se confond et se résume au passé et dans l'instant, on oublie que l'on pourrait aussi célébrer... ce qui reste de nous. ■

CONSIGNER LA PENSÉE...

Échange entre
PASCAL PAILLÉ
Professeur
Département de management
et
JACQUES RIVET
Professeur
Département d'information
et de communication

Les professeurs Pascal Paillé et Jacques Rivet ont échangé quelques propos sur l'archivage professoral dans la perspective d'un héritage à laisser à l'université une fois la retraite venue.

JR - Les collègues ont une riche documentation qui risque de se perdre au moment de leur retraite. Plusieurs nous en ont fait la remarque. Moi, je voulais rencontrer quelqu'un qui n'est pas nécessairement près de la retraite, mais qui aurait une opinion sur une politique d'archivage de la mémoire professorale.

PP - Ce sujet soulève plusieurs points de discussion. L'activité de professeur est indissociable d'une forme d'archivage. Il me semble que ce qui est réellement publié en recherche

est une pointe de l'iceberg si on compare à tout l'effort qui a été réalisé: les lectures, les rédactions d'articles qui ne sont pas publiés, les articles commencés qu'on pense finir plus tard, ceux qui ne le seront jamais. Pour l'enseignement, c'est sensiblement la même chose. À titre personnel, je collecte beaucoup d'informations pour alimenter le contenu de mes cours. Cette information provient de sources diverses: de revues scientifiques, de journaux professionnels, de sources Internet spécialisées, etc. Toute cette information est stockée dans mon ordinateur ou dans des dossiers... disons classiques dans leur forme. J'utilise seulement une partie de cette information.

Le problème qui se pose avec toute cette documentation: les dossiers que j'ai pu accumuler il y a cinq ou six ans deviennent finalement moins intéressants pour moi et pour

mes étudiants parce qu'ils contiennent des connaissances qui sont parfois dépassées. Certes, ils peuvent être utiles si je veux faire un historique de l'évolution des connaissances sur les pratiques en ressources humaines. Pourquoi, par exemple, à un moment donné on s'intéressait à telle pratique et pourquoi aujourd'hui on s'intéresse à telle autre pratique. De même, en recherche, il y a des articles qu'on écrit et qui ne sont pas publiés parce qu'ils n'ont pas été jugés intéressants par des revues. Ces articles, j'en ai un bon nombre qui sont restés sans débouchés pour diverses raisons. J'ai alors tendance à les oublier. Ils sont quelque part dans mon ordinateur et resteront sans suite.

JR - Pourquoi avez-vous à l'esprit l'utilité de la chose dans l'immédiat ? Vous retenir le critère de l'actualisation des recherches et de leur mise à jour. Mais dans une perspective historique, d'une méthodologie de travail, d'un savoir-faire d'une chercheuse ou d'un chercheur, n'est-il pas utile d'avoir des preuves matérielles de la manière par laquelle elle ou il travaille et se pose des questions ? Ne pensez-vous pas qu'on exagère en se basant sur le seul critère de l'actualisation des connaissances qui rend caduque toute documentation du passé ? Comment allons-nous nous souvenir de Pascal Paillé à travers la démarche qu'il a adoptée durant sa carrière de professeur et de chercheur ?

PP - Je ne pense pas en ces termes. Quand je fais de la recherche, je n'ai pas à l'esprit de vouloir laisser un souvenir, une trace. J'ai d'abord en première intention de concrétiser une idée. Mais entre l'idée et le produit fini, c'est-à-dire l'article pour être concret, il y a un monde. La recherche est une activité qui suppose beaucoup d'humilité. Finalement pour répondre à votre question, il faut être réaliste, peu de noms restent dans la mémoire collective. Je crois que la formule « beaucoup d'appelés, peu d'élus » s'applique très bien ici.

JR - Ne pensez-vous pas, qu'à l'exemple des années d'étude et de recherche (AÉR), une professeure ou un professeur pourrait avoir la possibilité de consacrer une période de six mois, par exemple, à classer et valoriser ses dossiers les plus pertinents et les plus intéressants ?

PP - Sûrement que ce serait intéressant. Cependant, si on devait me libérer six mois de mes tâches quotidiennes, je crois que je passerai ce temps à lire ce que j'ai envie de lire et que je n'ai pas eu le temps de lire.

JR - J'observe depuis plusieurs années les demandes présentées au Conseil universitaire au nom de professeures et professeurs qui ont accepté que soit déposé leur dossier de candidature au statut de « professeur émérite ». Chaque dossier vous met en présence d'une imposante documentation chronologique et d'une liste sans fin d'articles et de travaux en l'absence d'une mise en valeur de ce qui est

le plus pertinent ou le plus précieux. N'y aurait-il pas un devoir de leur part de mettre en valeur leur documentation en hiérarchisant son importance puisqu'elles ou qu'ils sont les seuls capables de le faire adéquatement ?

PP - Oui, c'est un vrai problème. Je comprends mieux maintenant votre approche. Ce n'est pas tant le produit fini qui est important, mais bien la démarche, à savoir comment on s'y prend pour y arriver. Rien ne nous pousse vraiment à le faire, rien qui nous donne les moyens de le faire. Je ne me plains pas de cette situation. On est pris dans une espèce d'accélération. On n'a pas encore complété une session à la moitié, que déjà on reçoit des sollicitations pour nous projeter dans la session suivante. Notre temps est rythmé. On peut être confortable avec cette accélération-là ou non. Personnellement, il m'arrive de ressentir un certain inconfort...

Je vais dire une banalité : on n'a tout simplement pas le temps de prendre le temps. Voilà la difficulté. Nous sommes pris dans une espèce de tourbillon qui nous emporte et qui s'explique de différentes façons. Le souci de l'archivage professoral devient secondaire. Ce n'est pas que l'archivage n'est pas pertinent. Tout simplement, il ne l'est pas sur le moment. Ce qui est important sur le moment, ce sont les prochaines échéances. Ce sont les examens à préparer, les révisions qu'il faut faire pour de prochains articles, les évaluations diverses qui nous sont demandées, les prochains congrès à préparer. Ce qui est important c'est l'avenir immédiat, pas le passé.

JR - Alors, ne faudrait-il pas qu'une nouvelle fonction d'archivage professorale s'ajoute aux responsabilités traditionnelles telles que l'enseignement, la recherche, la participation à la gestion ? De sorte qu'un jour, notre convention collective pourrait nous reconnaître le droit de prendre une « Période libre d'archivage professoral » (PLAP) comme nous l'avons pour une AÉR.

PP - Vraiment, je ne sais pas.

JR - Un dernier point : les fiches de lecture, est-ce important ?

PP - Oui, bien sûr c'est important de les conserver. Il m'est déjà arrivé de travailler sur un article, de l'archiver, pour employer votre expression, et de le reprendre pour le commenter dans un cours au doctorat. Les remarques que j'avais inscrites sur l'article deux ou trois ans auparavant n'étaient plus valables à mon point de vue parce que ma pensée avait évolué. Ce qui est intéressant dans le métier de professeur universitaire, c'est de voir comment sur un même objet, on peut évoluer dans le travail de son analyse. On peut envisager que cela peut être conservé et être transmis.

JR - Quel était le sujet de cet article ?

PP - L'engagement des employés.

JR - Vous l'aviez lu et commenté en marge ?

PP - Oui.

JR - Plus tard, vous l'avez retrouvé et votre perspective avait changé ?

PP - Mon regard avait changé... parce que ma compréhension du problème avait évolué. ■

À LA VOLÉE

Photographie : Jacques Rivet



OLIVIER RABEAU

Chargé de conservation
et de restauration
Faculté des sciences et de génie

LE MUSÉE MINÉRALOGIQUE: 200 ANS D'EXISTENCE

La collection géologique de l'Université Laval compte plus de 40 000 spécimens de minéraux, roches et fossiles, d'une qualité exceptionnelle et représentant le patrimoine mondial. Ce qui en fait une des plus importantes collections du genre au Canada. La collection géologique, dont les débuts remontent au Séminaire de Québec, célébrera l'an prochain ses 200 ans d'existence. À travers son histoire, elle a pu s'enrichir grâce à des dons faits par des institutions et des particuliers. Une grande partie de ces dons ont été faits par des professeurs et professeurs de l'université pendant leur carrière ou à leur départ à la retraite. Le souci des professeurs de géologie et de génie géologique de préserver des spécimens exceptionnels a permis, au fil des années, à l'Université Laval de constituer une collection qui sert maintenant tant à l'enseignement universitaire qu'à la vulgarisation des sciences de la terre auprès du grand public.

Une partie de cette collection est exposée au Musée de géologie René-Bureau (www.musee-geologie.ulaval.ca) situé au 4^e étage du pavillon Adrien-Pouliot.

Photographie : Jacques Rivet



GISÈLE WAGNER

Responsable
Collections de l'Université Laval¹

NOTRE PATRIMOINE UNIVERSITAIRE

Plus d'un million d'objets et de spécimens d'intérêt scientifique, artistique ou patrimonial reflétant les principales aires de recherche de l'Université Laval sont réunis en collections distinctes : anthropologie, archéologie, beaux-arts, biologie, ethnologie, géologie-minéralogie. C'est notre mémoire institutionnelle, constituée au fil des années par des professeurs et professeurs de notre institution. Leur collaboration, essentielle et remarquable, permet aux collections d'appuyer la mission d'enseignement et de recherche de l'université. C'est grâce à leur qualité que certaines collections rayonnent nationalement et même internationalement. Une collaboration étroite avec les institutions muséales contribue aussi à la diffusion extérieure du patrimoine universitaire. Il n'est pas rare de voir nos tableaux ou nos objets dans de grands musées. Conservées avec grand soin, utilisant les meilleures méthodes muséologiques de conservation, accessibles en tout temps, les collections sont et seront toujours une source inépuisable de sujets de recherche pour les générations à venir.

¹ [http://www.bibl.ulaval.ca/
services/objets-et-specimens](http://www.bibl.ulaval.ca/services/objets-et-specimens)

JEANNE LAPOINTE

Artisane de la Révolution tranquille

Notre collègue et professeure émérite Jeanne Lapointe (1915 - 2006) a légué à l'Université Laval et à la Bibliothèque et Archives Canada des archives que tout dans ce recueil invite à fouiller pour mieux comprendre par quelle série d'intenses affrontements intellectuels le Québec a produit sa Révolution tranquille et sa révolution féministe. Activiste caustique, Lapointe fut aussi une professeure de littérature non-conformiste qui n'a pas produit d'articles scientifiques, ceci expliquant en partie cela. Si une grande partie de son œuvre s'est anonymisée dans les rapports explosifs des commissions d'enquête auxquelles elle a participé, la plus révélatrice promet d'être dans ses archives si, comme on peut l'espérer, elle y a déposé les premiers jets des discussions et recommandations, ainsi que les artefacts des tensions, provocations et querelles confidentielles des commissaires chargés de repenser notre éducation et nos valeurs.

La célébrité de Jeanne Lapointe a culminé dans les années 1960 alors que, tour de force, elle contribua à pas moins de trois commissions d'enquête qui ont profondément changé le Québec: d'abord la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la Province de Québec (dite Commission Parent, 1961-1966), puis la Commission de l'Enseignement supérieur du Conseil supérieur de l'Éducation (1967-1970) simultanément avec la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada (dite Commission Byrd, 1967-1970).

Guy Rocher et Gabriel Gagnon lèvent ici le voile sur la Commission Parent pour nous révéler que Jeanne Lapointe en fut la rédactrice principale. Elle écrivait des premiers jets faits pour provoquer le débat, bousculant les dogmes éducatifs, semant les critiques et propositions dont on nous dit qu'elles étaient plus incisives que persuasives, au point où les débats se firent particulièrement véhéments entre elle et la commissaire Ghislaine Roquet.

Monique Bégin confirme qu'il en fut de même à la Commission Byrd, où son militantisme prit le dessus sur son objectivité. De son point de vue, le parcours intellectuel de Jeanne Lapointe à cette commission fut un chemin de Damas. À l'origine, Lapointe aurait assimilé le discours féministe à des balivernes et elle aurait été précisément nommée « pour s'assurer qu'une personne de solide jugement contrôlerait les excès de ces féministes folles » (Monique Bégin, citant Jean Marchand, p. 39). Très vite, elle se serait convertie et aurait joué un rôle important dans le chapitre du Rapport portant sur l'éducation des filles. C'est notamment à elle que l'on devrait les recommandations sur la représentation des femmes et des filles dans les manuels scolaires, les documents d'orientation professionnelle et les documents gouvernementaux. Elle s'investit ensuite dans le mouvement de féminisation du vocabulaire de la langue française. Mais l'on peut s'interroger sur l'ampleur d'une telle conversion de la part d'une intellectuelle qui, déjà en 1956, faisait ce constat lapidaire: « parmi les gens qu'on ne respecte pas, il y a les femmes » (p. 17).

Littéraire férue de sociologie et de psychanalyse, Jeanne Lapointe aurait pu dire avec le psychologue William James, frère du romancier Henry, que la plus grande découverte de sa génération, c'est que l'être humain peut changer sa vie et même le monde en changeant sa pensée. Cette passion de Lapointe pour la connaissance et pour la réflexion anticonformiste, Bégin (p. 40) l'attribue à un état de révolte. Mais à quoi attribuer cette révolte? En partie à son caractère, dont tous s'accordent pour dire qu'il pouvait être difficile, et pas seulement dans la bataille. Le journaliste Gilles Marcotte en donne un exemple quand il raconte comment, au cours d'une tournée de l'Île d'Orléans, elle allait avec lui d'église en église pour s'amuser à éteindre les lampions. Peut-on être militant sans être un peu déplaisant? ■

Jeanne Lapointe
ARTISANE
DE LA
RÉVOLUTION TRANQUILLE

HOMMAGES DE

Monique Bégin
Louky Bersianik
Marie-Claire Blais
Gabriel Gagnon
Madeleine Gagnon
Gilles Marcotte
Guy Rocher
Chantal Thériault

Textes réunis et présentés par Chantal Thériault

Textes réunis et présentés
par Chantal Thériault;
hommages de
Monique Bégin,
Louky Bersianik,
Marie-Claire Blais,
Gabriel Gagnon,
Madeleine Gagnon,
Gilles Marcotte,
Guy Rocher,
Chantal Thériault.
Montréal: Éditions Tryptique,
2013, 99 p.

CHRISTIAN DESÎLETS

Professeur
Département d'information
et de communication

Photographie: Jacques Rivet

¹ Les définitions de ce lexique sont tirées d'un ouvrage de référence, sous la direction d'André Desvallées et de François Mairesse. *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*. Paris, Armand Collin, 2011, 722 p.

■ Collection

De manière générale, une collection peut être définie comme un ensemble d'objets matériels ou immatériels [œuvres, artefacts, mentefacts, spécimens, documents d'archives, témoignages, etc.] qu'un individu ou un établissement a pris soin de rassembler, de sélectionner, de classer, de conserver dans un contexte sécurisé et le plus souvent de communiquer à un public plus ou moins large, selon qu'elle est publique ou privée.

■ Conservation

Les activités de conservation ont pour objectif la mise en œuvre des moyens nécessaires pour garantir l'état stable d'un objet contre toute forme d'altération.

■ Don

Le don désigne l'opération de cession à titre gratuit et irrévocable d'un objet, d'une œuvre, d'un artefact ou d'argent, par un individu ou une institution, au profit d'une personne privée ou publique, par exemple un musée.

■ Héritage

« L'héritage culturel n'est pas l'ensemble des œuvres que les hommes doivent respecter, mais de celles qui peuvent les aider à vivre. Notre héritage, c'est l'ensemble des voix qui répondent à nos questions. [...] Maintenir l'héritage humain est une de nos tâches les plus hautes » [André Malraux, *Discours sur l'héritage culturel*, 1963].

■ Legs

Le terme désigne aussi bien l'acte de léguer que la collection ou l'objet légué, c'est-à-dire transmis à titre gratuit par une personne défunte, laquelle a inscrit, par testament, sa volonté de donner à sa mort cet objet ou cette collection.

■ Mémoire

« Nos souvenirs demeurent collectifs, et ils nous sont rappelés par les autres, alors même qu'il s'agit d'événements auxquels nous seuls avons été mêlés, et d'objets que nous seuls avons vus. » [Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, 1950].

■ Musée

Le terme « musée » peut désigner aussi bien l'institution que l'établissement ou le lieu généralement conçu pour procéder à la sélection, l'étude et la présentation de témoins matériels et immatériels de l'Homme et de son environnement. La forme et les fonctions du musée ont sensiblement varié au cours des siècles. Leur contenu s'est diversifié, de même que leur mission, leur mode de fonctionnement ou leur administration.

■ Patrimoine

« Le patrimoine se reconnaît au fait que sa perte constitue un sacrifice et que sa conservation suppose des sacrifices » [Babelon et Chastel, *La notion de patrimoine*, 1980].

■ Patrimoine culturel

Ensemble des biens patrimoniaux, mobiliers et immobiliers, matériels et immatériels, conçus ou adaptés par l'Homme et, à ce titre, entrant dans le domaine de la culture.

NUMÉROS déjà parus

Disponibles sur le site Internet du SPUL: www.spul.ulaval.ca/spul-publications/le-spul-lien/

LE SYNDICALISME UNIVERSITAIRE - UN MODÈLE À REMETTRE À JOUR,
novembre 2014, coordonné par le Comité sur les communications

LE CAMPUS UNIVERSITAIRE COMME MILIEU DE VIE,
mars 2014, coordonné par le Comité sur les communications

DE TOUTES LES MUTATIONS,
novembre 2013, coordonné par le Comité sur les communications

LA CRÉATION SOUS L'ANGLE DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE,
mars 2013, coordonné par Philippe Dubé

LA FONCTIONNALISATION DE L'UNIVERSITÉ,
juin 2012, coordonné par le Comité sur les communications

L'UNIVERSITÉ EN SOI,
septembre 2011, coordonné par Colette Brin et Lyne Létourneau

UNIVERSITÉ ET SOCIÉTÉ,
mars 2011, coordonné par Marie J. Lachance et Philippe Dubé

PÉDAGOGUES BRANCHÉS,
juin 2010, coordonné par Suzanne-G. Chartrand et Jacques Rivet

PROPOS D'ENVOI,
mai 2009, coordonné par Marie J. Lachance

LES RÔLES DU PROFESSEUR: ENJEUX ET NOUVEAUX DÉFIS,
septembre 2008, coordonné par Colette Brin

LA PASSION DE L'ENSEIGNEMENT,
décembre 2007, coordonné par Jacques Rivet

L'ENGAGEMENT,
mai 2007, coordonné par Pierre-Mathieu Charest et Philippe Dubé

LES FEMMES À L'UNIVERSITÉ LAVAL,
décembre 2006, coordonné par Pierre-Mathieu Charest

LA SANTÉ AU TRAVAIL,
mai 2006, coordonné par Christiane Kègle

L'ENQUÊTE SUR LES COMMUNICATIONS DU SPUL,
décembre 2005, coordonné par Chantale Jeanrie et Alain Lavigne

ÉQUIPE ÉDITORIALE du **spul**^{ien}

Le SPUL-lien est le journal socioprofessionnel du Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval (SPUL). Sa coordination est assurée par les membres du Comité sur les communications. Son contenu est consacré à l'information à caractère socioprofessionnel, ainsi qu'aux enjeux actuels d'intérêt général pour les membres. Les échanges avec les lectrices et lecteurs sont encouragés [Spul-lien@spul.ulaval.ca]. Les auteures et auteurs sont responsables de leurs propos et de leurs opinions.

Richard BAILLARGEON, École des arts visuels

Christian DESJÈRES, Département d'information et de communication

Philippe DUBÉ, président, Département des sciences historiques

Lyne LÉTOURNEAU, Département des sciences animales

MARGOT KASZAP, Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

JACQUES RIVET, Département d'information et de communication

LUCIE HUDON, adjointe administrative, SPUL, réviseure

FRIDA FRANCO, graphiste, Frida Franco Concept Design

spul
SYNDICAT DES PROFESSEURS
ET PROFESSEURES
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Pavillon Alphonse-Desjardins
2325, rue de l'Université
Bureau 3339
Université Laval
Québec (Québec) G1V 0A6
Tél.: 418 656.2955
Télec.: 418 656.5377
spul@spul.ulaval.ca
www.spul.ulaval.ca



Papier 100% recyclé